

Diplôme Universitaire de Musicothérapie

Consignes Mémoire et Soutenance (3ème année)

2024/2025

Généralités :

Les mémoires soutenus lors de la première session prévue **le mardi 10 juin 2025** devront être rendus au minimum 5 semaines avant la date de soutenance **le mardi 06 mai 2025**.

Une 2ème session est prévue **le mardi 7 octobre 2025** en cas de défaillance justifiée, ce dont l'étudiant devra nous informer par écrit au moment de l'organisation de la 1^{ère} session (avant le 6 mai 2025).

Les mémoires soutenus lors de la deuxième session (7 octobre 2025) devront être rendus au plus tard 5 semaines avant la soutenance (**soit le mardi 2 septembre 2025**).

Ce mémoire donne lieu à une note au coefficient 3.

Le directeur de mémoire est un musicothérapeute, choisi par l'étudiant. Il intervient ou non dans les enseignements du DU, et doit être agréé par l'équipe pédagogique.

Ce professionnel doit être en mesure de pouvoir guider et orienter l'étudiant au long de son travail d'écriture.

Il sera invité à la soutenance s'il n'est pas membre du jury de diplôme. Il recevra à cet effet un ordre de mission afin qu'il puisse être indemnisé de son déplacement.

Le mémoire de fin d'études est un mémoire professionnel qui présente les caractéristiques suivantes:

- travail d'analyse écrit et relié avec sommaire, bibliographie, annexes...
- le travail réalisé mettra en évidence une pratique clinique de musicothérapie ;
- il s'appuiera sur des références théoriques ;
- il s'inscrira dans une perspective institutionnelle c'est-à-dire dans le contexte d'une structure ou d'une équipe de soins ;
- il s'appuiera en grande partie sur les activités développées au cours du stage E ;
- il fera l'objet d'une soutenance devant un jury.

La rédaction du Mémoire

Le Mémoire de fin d'étude s'appuie sur l'expérience de stage E.

Ce stage E de 420h ou 60x 7h permet à l'étudiant de mettre en œuvre un travail de musicothérapie, sous l'autorité et la guidance d'un professionnel soignant.

Informations de mise en page

- Le document fini devra être imprimé en 4 exemplaires au minimum ou 5 exemplaires au maximum. 1 exemplaire devra être envoyé par le stagiaire à chacun des 3 membres du jury désignés (dont le directeur de mémoire), 1 à l'Institut de Musicothérapie et 1 autre **en version PDF** au secrétariat du Service Formation Continue – Pôle Santé (5 semaines au plus tard avant la soutenance).
- Il devra comporter entre 60 et 80 pages environ (sans les annexes), en Times 11, interligne 1.5, marges de 4 à gauche, 2,5 en haut, bas et à droite. Le texte est justifié. Les annexes peuvent être en Times 10.
- Le Mémoire est paginé
- Respecter la page de couverture ci-jointe sur fond clair.
- Reliure thermocollée (pas de reliure à spirales).
- La bibliographie respectera les normes APA dernière édition (7^{ème} en ce moment)
<https://fr.calameo.com/read/006826586675356fad7ec>

Eléments importants à indiquer sur la page de couverture

- Université de soutenance
- UFR
- Année de soutenance
- Type de diplôme
- Auteur : Prénom Nom
Pour les femmes mariées, préciser : Nom X, épouse Y
- Date de naissance de l'auteur
- Titre, sous-titre
- Directeur de mémoire : Prénom Nom

Exemple :

Université de Nantes

UFR de Médecine et Techniques Médicales Formation continue

Année universitaire aaaa/aaaa

Année de soutenance :

Mémoire pour l'obtention du

Diplôme Universitaire de « Nom de la spécialité »

présenté par

Prénom Nom

né(e) le jj/mm/aaaa

Titre du mémoire

Sous-titre du mémoire

Directeur de mémoire : Prénom Nom

Information de contenu :

Des règles éthiques et déontologiques à respecter :

Les données du mémoire doivent toutes être anonymes. Il est d'usage de noter au début du Mémoire « les lieux et les personnes citées dans le mémoire (patients, familles, professionnels) sont désignés par des noms ou des initiales d'emprunts, afin de respecter la règle du secret professionnel ».

Les établissements de santé ainsi que leurs professionnels doivent également être anonymes.

Vous ne devez pas nommer de lieux précis (pas de nom de ville ou de région) car cela pourrait rendre la structure identifiable.

Il est important de ne pas porter de jugement de valeur sur les personnes accompagnées, leurs familles ainsi que sur les professionnels ou le fonctionnement d'une institution. Il reste cependant possible de questionner de manière constructive vos observations.

Si des enregistrements audios ou vidéos sont utilisés lors de la soutenance, un recueil du consentement libre et éclairé des patients doit être réalisé par l'étudiant.

Ce mémoire de fin d'étude devra contenir :

- Un engagement de non plagiat (ci-joint)
- Une page de remerciements
- Une Table des matières
- L'introduction sera synthétique (1 à 2 pages) et présentera l'intérêt pour le public et l'institution de stage, l'implication dans le choix du sujet et dans la thématique ainsi que le sujet de recherche choisi. Le plan du mémoire doit être rappelé en introduction avec quelques explications sur les éléments principaux de chaque partie.
- Le Mémoire pourra se constituer de plusieurs parties. A titre d'exemple :
 - La première pourra présenter le cadre institutionnel du travail de recherche ainsi que votre travail de mise en place des accompagnements en musicothérapie dans l'institution.
 - La deuxième partie pourra présenter l'aspect théorique de la recherche au sujet du public accueilli, des pathologies rencontrées ou encore du sujet et de la thématique de mémoire choisis (revue de littérature). Cette deuxième partie pourra amener vers la problématique de mémoire. La problématique consiste à formuler le problème posé en le généralisant et en s'en distanciant, elle propose les pistes théoriques et concepts qui concourent à la réflexion.
 - La troisième partie du mémoire pourra présenter le travail de recherche proprement dit. Elle présentera la démarche et les modalités de recueil de données, le corpus recueilli et son traitement.
 - La quatrième partie pourra permettre de discuter les résultats en les confrontant à la littérature dans une articulation clonico-théorique.

- La conclusion synthétique et claire (1 à 2 pages) reprendra les éléments principaux de votre réflexion et ouvrira sur de futures perspectives de recherche, des questionnements ou réflexions quant à votre future pratique professionnelle.
- La bibliographie du mémoire respectera les normes APA dernière édition.
- La quatrième de couverture devra comporter un résumé suivi de quelques mots clés en français puis de leurs traductions en anglais (abstract et key words).

La Soutenance

La soutenance du mémoire s'effectue devant un jury, composé de membres du jury du diplôme. Le jury du diplôme est nommé par arrêté du Président de l'Université. Le directeur de mémoire est invité à participer au jury s'il ne fait pas partie de ce jury de diplôme.

La soutenance publique, d'une durée de 40 min environ commencera par une présentation orale de l'étudiant (20 min) puis se suivra d'un échange de 20 min environ avec le jury.

La présentation orale de l'étudiant reposera le cadre de son travail et de son analyse mais elle devra également témoigner d'une prise de recul de l'étudiant sur son écrit et exposer de nouvelles pistes de réflexions.

Lors de sa présentation et s'il le désire, l'étudiant pourra appuyer ses propos sur des supports visuels, vidéos ou audios (power point, enregistrements, images, recueil vidéo...).

La soutenance du mémoire donne lieu à une note au coefficient 2.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je soussigné(e)déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

A....., le.....

Signature

Cet engagement de non plagiat doit être inséré en première page de tous les rapports, dossiers, mémoires.